



**Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes
104, boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes**

Assemblée Générale

Jeudi 2 juillet 2020

Réunion en visio

Compte-rendu

Membres du Conseil d'Administration présents

M. Olivier DEHAESE, Président Rennes Métropole

Bureau

M. Christian ROGER, Trésorier Communauté de communes Val d'Ille Aubigné

Collège 2

Mme Régine FERRON M.C.E.

Collège 3

M. Michel ECOLLAN Mairie de L'Hermitage
M. Olivier BONNET Mordelles

Collège 4

M. Hervé ESSEUL EDF
Mme Hélène DUVAL ENEDIS
M. Patrick LANCELIN GRDF

Invités, non membres du Conseil d'Administration

Mme Anne-Hélène TUAL Mairie d'Acigné
M. Hervé BAUDOIN Mairie de Bourgbarré
Mme Geneviève LEROUX Mairie de Brécé
M. Jean-François BAGOUET Mairie de Brécé
M. Gwennaél DANION Mairie de Cintré
M. Cyril JOURNET Mairie de Chartres de Bretagne
M. Yves RENAULT Mairie de Châteaugiron
M. Denis GATEL Mairie de Châteaugiron
Sébastien GIRARD Mairie de Vern-sur-Seiche
M. Alain PRIGENT Mairie de Corps-Nuds
M. Antoine SIMONNEAU Mairie de Pont-Péan
Mme Nadine GAUTIER Mairie de Gévezé
Mme Manon LEMEUX Mairie de La Chapelle-Chaussée
M. Erwan DÉTOC Mairie de la Chapelle-Thouaraul
M. Fabrice MATHOULIN Mairie de Chantepie
Mme Karine CHÂTEL Mairie de Saint-Armel
Mme Marine KECHID Mairie de la Mézière
Mme Annick MONNIER Mairie de Miniac-sous-Bécherel
Mme Anne BRICE Mairie de Pacé

M. Aurélien BERTIN Ad'Missions Études & Projets
M. Olivier CHOLLET Cabinet comptable Le Tinier
M. Olivier HERVELIN CAFEX
Mme Marie MORANTIN CAPEB

Mme Aurélie DEMEE	Chargée de mission habitat grand public de l'ALEC
M. Ange-Marie DESBOIS	Responsable du pôle acteurs locaux de l'ALEC
M. Ronan JOUVE	Chargé de mission collectivités de l'ALEC
M. Sylvain LABICHE	Chargé de mission collectivités de l'ALEC
Mme Aurélie LAJEUNIE-ROY	Chargée de mission habitat grand public de l'ALEC
Mme Claire LE GENTIL	Directrice de l'ALEC
Mme Laurence MONNIER	Assistante administrative de l'ALEC
Mme Nathalie MOREL	Chargée de mission habitat grand public de l'ALEC
M. Benoît PHILIPPE	Chargé de mission collectivités locales de l'ALEC
M. Fabien POTTIER	Chargé de mission collectivités locales de l'ALEC
M. Olivier ROCHE	Responsable du pôle collectivités locales de l'ALEC
Mme Soazig ROUILLARD	Responsable du pôle grand public de l'ALEC
Mme Stéphanie VETIER	Chargée de communication de l'ALEC

Invités, non membres du Conseil d'Administration excusés

M. David GENDRON	Mairie de CHEVAIGNÉ
M. Daniel MONNIER	Mairie de MINIAC-SOUS-BÉCHEREL

Début de la séance : 17h25

Olivier DEHAESE accueille l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale de l'ALEC du Pays de Rennes, en visioconférence en raison de la crise sanitaire et rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2019
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2019 sous forme de quizz !
- Clôture des comptes 2019 et rapport du commissaire aux comptes
- Stratégie de développement 2020
- Organisation de l'équipe 2020
- Budget 2020
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de l'AG du 20/06/2019

Olivier DEHAESE soumet le compte-rendu de l'assemblée générale du 20 juin 2019 au vote.

Vote : Approuvé à l'unanimité

Rapport moral du Président

L'année 2019 a été marquée par l'émergence de l'urgence climatique, largement portée par la jeunesse. Manifestations, interpellations des élus et citoyens ont étayé leur volonté de changement.

Sur le territoire, l'ensemble des EPCI du pays de Rennes se sont dotées d'un plan climat air énergie territorial (PCAET). L'ALEC est intervenue comme soutien ou participante à l'élaboration de ces plans climat. Elle a la volonté d'être un outil et un soutien dans le développement de la transition énergétique dans les territoires.

Deux thématiques se dégagent dans ces plans climat :

- La mobilité : sujet sur lequel l'agence a envie de travailler. Elle a d'ailleurs porté une candidature à l'appel à programmes CEE sur la mobilité pour le compte de Breizh ALEC.
- La rénovation des bâtiments (en particulier celui de l'habitat individuel) : pour l'agence, 2019 aura été une année dense avec l'évolution de la plateforme écoTravo de Rennes Métropole, le soutien à la plateforme de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné et les discussions engagées avec Liffré Cormier Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté.

L'équipe de l'ALEC a connu un plan de charge important en 2019. L'année 2020 se profile favorablement avec un renouvellement important des équipes municipales et une crise sanitaire bien abordée par l'agence.

2020, année de renouvellement des équipes municipales, un courrier a été envoyé à toutes les communes afin de les inciter à prendre en compte la transition énergétique et présenter le rôle de l'ALEC, outil pour les communes et territoires désirant s'engager.

Olivier DEHAESE soumet le rapport moral au vote.

Vote : Approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité 2019

Pour démarrer ce point, un quizz est lancé par Stéphanie VÉTIER, chargée de communication !

Plusieurs thèmes sont abordés de manière synthétique, ils sont détaillés dans le rapport d'activité consultable sur le [site de l'ALEC](#).

- **Grand Défi Énergie - Ronan JOUVE, conseiller collectivités, animateur du Grand Défi Énergie.**
 - Participation : 10 communes, 32 bâtiments communaux, 84 foyers et 5 commerces.
 - Le défi : faire collectivement un maximum d'économie d'énergie.
 - Le podium : les équipes de Pacé, Vern-sur-Seiche et Chantepie ont occupé les 3 premières places du podium avec une économie d'énergie moyenne de 18 % (environ 46 000 kWh).

Nouveauté 2020 : Le fluide eau fait son entrée, rendez-vous est donc donné !

- **Conseils en rénovation énergétique - Soazig ROUILLARD, responsable du pôle grand public.**

L'ALEC assure le conseil en rénovation énergétique sur le territoire de Rennes Métropole avec le dispositif écoTravo.

L'agence est également la plateforme d'accueil pour les particuliers de Liffré-Cormier Communauté et du Pays de Brocéliande. La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et le pays de Châteaugiron communauté ont leurs propres plateformes téléphoniques.

- **EcoTravo maison - Ange-Marie DESBOIS, responsable du pôle acteurs locaux.**

Le vote de PCAET en avril 2019 avait 2 objectifs :

- Diviser par deux les GES / habitant d'ici 2030.
- Atteindre le rythme de 6 000 rénovations de niveau BBC/an (maisons individuelles, collectifs privés et sociaux) à partir de 2024.

Le dispositif écoTravo a donc évolué afin d'intégrer les aides financières dans le parcours d'accompagnement. Est donc né en novembre 2019 « écoTravo Maison » :

- Des aides à l'audit énergétique de 800 à 1 000 €.
- Des aides aux travaux de niveau BBC réno de 8 000 € à 15 000 €.

Ce dispositif a d'autre part permis de créer des liens avec les bureaux d'études, maitres d'œuvre et artisans.

- Le dispositif est destiné aux particuliers et SCI de Rennes Métropole.
- L'aide aux travaux maximum est soumise à un plafond de ressources.

- **Fonds Chaleur - Fabien POTTIER, conseiller collectivités.**

L'ALEC a en charge l'animation d'un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques, signé entre l'ADEME et le Pays de Rennes.

En 2019, 9 projets ont été accompagnés et soutenus financièrement par l'ADEME :

- 3 projets de bois énergie : bois plaquette avec réseau de chaleur pour chauffer plusieurs bâtiments communaux.
- 2 projets bois granulés.
- 1 projet solaire thermique en milieu agricole.
- 1 projet de récupération de chaleur.
- 2 projets d'installation géothermie en secteur médico-social et logement.

- **Mobilité - Claire LE GENTIL, directrice**

Le sujet a été travaillé en collaboration avec le SDE35. L'ALEC s'investit au regard des enjeux énergétiques, climatiques, sanitaires et de confort de vie.

Un stand a été pensé et réalisé dans le cadre de la semaine de la mobilité à Saint-Malo.

- Création de kakémonos sur la mobilité électrique, gaz et hydrogène.
- Création de kakémonos plus généralistes.

Disponibles auprès du SD35, le prêt est possible pour des manifestations communales.

- **Conversation Carbone - Ange-Marie DESBOIS**

Victor CHALMEL et Paulo DOS SANTOS, chargés de mission à l'ALEC ont été formés à la technique d'animation des « Conversations Carbone ».

C'est une approche conviviale pour accompagner les personnes dans le changement durable vers un mode de vie plus sobre en carbone. Le but est d'aborder la transition écologique sous l'angle technique mais aussi psychologique lié au comportement.

6 ateliers pour se poser les questions, s'analyser et chercher les réponses pour mettre en place différentes actions au quotidien.

- **La Fresque du Climat - Stéphanie VÉTIER**

L'ALEC a participé à une Fresque du Climat en février 2020 et 2 salariés ont suivi la formation de facilitateur.

C'est un atelier ludique, collaboratif et créatif pour mieux comprendre le changement climatique.

- Atelier créatif de 3 heures, en groupe de 8 à 16 personnes animé par un facilitateur dont le but est de faire le lien entre les causes et les conséquences.

Le dispositif s'adresse aux adultes, mais il existe une version enfant à partir de 8 ans.

Les ateliers peuvent débiter à la rentrée, auprès des équipes municipales et des citoyens. Ils peuvent aussi s'adresser aux entreprises.

Arrêté des comptes 2019 et rapport du commissaire aux comptes

Olivier CHOLLET, expert-comptable présente les comptes en quelques chiffres clés :

Produit de fonctionnement	1 056 000 € en baisse
Résultat	152 789 € bénéfice
Fonds associatifs	476 000 €
Trésorerie	305 000 €

- **Produits d'exploitation :**
 - Prestations de service supérieures au montant budgété expliqué par la mise en place de Breizh ALEC qui sous-traite certaines missions à l'ALEC.
 - Subventions en augmentation, liées aux opérations écoTravo.
 - Cotisations et partenariat.
- **Charges d'exploitation :**
 - Charges de personnel plus faibles que prévu du fait d'un recrutement initialement prévu en 2019 fait en 2020 et à la baisse des charges sociales.

Rapport d'Olivier HERVELIN, commissaire aux comptes :

- Rapport sur les comptes annuels :

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 2 juin 2020.

Les comptes sont arrêtés au regard des règles et principes comptables français.

Il apporte sa certification avec la réserve apportée chaque année sur le risque fiscal (lié à une remarque antérieure de l'administration fiscale sur la non fiscalisation du CEP).

- Rapport sur les conventions règlementées :

Un 2^e rapport est émis sur la transparence financière, rapport entre les membres du CA et l'association, qui consiste à recenser l'ensemble des conventions.

Olivier HERVELIN en fait la synthèse (cf. diapo).

- Deux nouvelles conventions en 2019 :
 - Une avance de trésorerie pour Breizh ALEC conventionnée pour 20 000 €.

- Des travaux de prestations entre Breizh ALEC et l'ALEC, conventionnés et facturés qui font apparaître peu ou pas de marge.
 - Les principales subventions en 2019 :
 - Ville de Rennes : 62 000 €
 - ADEME : 76 000 €
 - Rennes Métropole : 225 000 €
 - Cotisations CEP des communes (des membres du CA) : 76 000 €
 - Cession des CEE : 12 000 €
 - Partenariat et accompagnement ZAC : 31 000 €
 - Remboursement des frais : 163 €
-
- Olivier DEHAESE fait un rappel pour les nouveaux élus : la DRFP avait estimé (par écrit en 2014) que la partie Conseil en Energie Partagée entrerait dans le secteur fiscalisé. Une démarche nationale de l'ensemble des ALEC avait été lancée mais est restée sans réponse. La réserve doit donc être maintenue. A ce jour il n'y a pas d'action en contentieux des finances publiques.

Olivier DEHAESE fait une synthèse de cette présentation :

- Un résultat 2020 très satisfaisant permettant de reconstituer les fonds propres de l'association.
- Une situation financière saine qui a permis d'aborder la crise avec sérénité.
- Des fonds propres qui vont permettre le développement de nouvelles missions et de s'engager sur de nouvelles thématiques pas directement subventionnées par les collectivités ou organismes partenaires habituels.

Il précise qu'il est important de maintenir les adhésions, de bonnes relations avec les EPCI et collectivités principaux financeurs, et de travailler avec les adhérents.

Olivier HERVELIN ajoute qu'il s'assure de la continuité d'exploitation sur l'année à venir et que les fonds propres reconstitués sont rassurants.

Olivier DEHAESE soumet au vote les comptes 2019 et l'affectation du résultat aux fonds propres.

Vote : Approuvé à l'unanimité

Stratégie de développement 2020

Cf. diapos.

Olivier DEHAESE présente les axes prioritaires définis en CA du 6 février :

- Elargir les domaines d'interventions : mobilité par exemple
- Structurer une offre de formation pour les élus : offrir une formation permettant de passer à l'action.
- Sensibiliser les entreprises tertiaires et les jeunes au numérique responsable avec un constat :
 - Des entreprises grandes consommatrices dont les besoins et demandes en matière de numérique ont même augmenté avec la crise sanitaire.
 - Des jeunes friands du numérique mais qui n'ont pas toujours conscience de leur responsabilité sur ses effets.
 - L'ensemble du secteur du numérique est responsable de plus de GES que le transport aérien.
- Améliorer la notoriété de l'ALEC : se faire connaître comme centre de ressources pour les questions de la transition énergétique.

Synthèse des compléments apportés dans le cadre des échanges :

- Olivier DEHAESE informe que l'ALEC travaille en partenariat avec le CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais) qui développe des formations et des éléments de progrès sur les économies d'eau.
- Olivier ROCHE précise que CEBR propose d'accompagner les collectivités dans la réalisation d'auto-diagnostics d'économie d'eau.

Le type de formations proposées :

- Fresque du climat, Conversations Carbone
- Ange-Marie est en prospective afin de proposer des outils adaptés dès la rentrée. Claire Le Gentil invite les élus à faire part de leurs attentes.
- Breizh ALEC, de son côté fait un inventaire des différentes formations déjà proposées par les différentes ALEC.

Marine KECHID de La Mézière pointe l'importance de l'élaboration d'un lexique sur les abréviations pour l'énergie (RT2012, PCAET etc...).

Claire LE GENTIL avise qu'il existe des formats d'animation, bon complément de formation, comme :

- Les p'tits déj' techniques, matinées avec des retours d'expériences. Le prochain est prévu en novembre 2020 sur la méthanisation, en partenariat avec le SDE35.

- Les matinées techniques : une matinée est programmée à la rentrée en partenariat avec la CEBR où seront présentés des systèmes innovants d'économie d'eau, avec la présence de professionnels installateurs.

Pour conclure Olivier DEHAESE précise que la stratégie de développement est discutée en CA et peut évoluer pour les années à venir.

Organisation de l'équipe 2020

Présentation de l'équipe par Claire LE GENTIL.

20 personnes travaillent à l'agence réparties en 2 grands pôles techniques et 2 pôles supports.

Elle est détaillée sur le [site internet](#).

Budget 2020

Présentation par Christian ROGER, trésorier.

Voté en février 2020, le budget a été révisé du fait de la crise.

- **Charges : 1 064 697 €**

Les charges de personnel sont en baisse malgré le recrutement car l'agence a bénéficié de la période de chômage partiel pendant la crise.

- **Produits : 1 089 915 €**

Il souligne qu'il faudra apporter une certaine vigilance à augmenter les produits pour compenser la hausse structurelle de charges de personnel à venir.

Olivier DEHAESE soumet au vote le budget prévisionnel

Vote : Approuvé à l'unanimité

Questions diverses

2 évènements à venir :

- Une journée portes ouvertes en septembre : découverte des bureaux, contact avec les salariés.
- L'assemblée générale en présentiel début octobre, date et lieu à préciser. Seront à l'ordre du jour :
 - Les perspectives d'évolutions statutaires :

Olivier DEHAESE explique que l'organisation actuelle a été définie à la fondation de l'ALEC à la fin des années 90 et n'a pas évolué.

La loi de transition énergétique de 2015 et les lois sur l'évolution des territoires MAPTAM et NOTRe amènent l'ALEC à réfléchir sur l'implication de 3 catégories d'adhérents :

- Des membres de droit : la Région, actuellement financeur mais non représentée institutionnellement, les EPCI responsables des plans climat.
- Les communes avec possibilité d'adhésion.
- Des acteurs publics et privés impliqués dans la transition énergétique.

Cette proposition a été étudiée en CA du mois de février 2020. Le calendrier prévoit un débat en AG, un travail par le nouveau CA et la mise au vote en AG en 2021.

- L'élection du nouveau CA

Il y a actuellement 18 places au CA. Un bulletin sera envoyé pour les dépôts de candidature. Si les candidatures sont nombreuses il sera veillé à un équilibre territorial afin que chaque EPCI soit représenté. La possibilité d'avoir des membres invités sera également étudiée.

Fin de la séance : 19h30

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes

